



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/787  
13 octobre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 8 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 14 avril 1997 que j'avais adressée au Président du Conseil de sécurité (S/1997/307) pour informer les membres du Conseil que le mandat de mon Représentant au Cambodge, M. Lakhan L. Mehrotra, serait prolongé de six mois, conformément à l'esprit et aux principes de l'Accord de Paris.

Je tiens à vous informer à ce propos qu'après avoir procédé aux consultations appropriées, j'ai décidé de maintenir en fonctions pendant six mois encore mon Représentant à Phnom Penh, qui continuera d'être secondé par un conseiller militaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----